



Compte rendu de la réunion relative aux parkings paysagers de la plaine nature (14 février 2024).

Participants :

Mairie : E Chevalier, C Bienaimé (département aménagement et urbanisme), S Colineau (SPLA), M Nicolas (cabinet)

CIQ : D de Guillebon, M Braunstein, J Budin, P Danilo, E Massal.

Michel Braunstein a d'abord rappelé les difficultés rencontrées par le CIQ pour obtenir une information fiable sur les aménagements en cours sur le site de Carcassonne au niveau des 5 poches de parkings paysagers prévues le long de l'avenue des Déportés suite au schéma directeur adopté lors du conseil municipal du 21 décembre 2021. Ces difficultés avaient conduit le CIQ à demander des explications au maire par un courrier du 28 décembre 2023.

Le document joint en annexe 1 confronte le schéma directeur de décembre 2021 avec l'état actuel du projet qui a été explicité au cours de la réunion.

La végétalisation des parkings est d'abord fondée sur une augmentation importante du nombre d'arbres de haute tige (3-4 mètres de hauteur) implantés sur la zone avec un solde positif de 28 arbres : en sus des 92 arbres conservés (103 existants dont 9 ont été transplantés dans la serre municipale), 30 arbres ont été abattus (dont la grande majorité présentait un aspect sanitaire dégradé) et 58 nouveaux arbres seront plantés.

La végétalisation tient compte aussi d'autres espaces paysagers :

- des haies arbustives (1 m de hauteur) implantées du côté ouest près du kiosque à pizza et tout le long de l'avenue des Déportés à la fois le long des parkings et entre les platanes (trait vert foncé sur les plans de l'annexe 2)

- des massifs arbustifs implantés de part et d'autre de l'entrée desservant le futur bâtiment d'accueil (il s'agit en l'occurrence de massifs mellifères qui attirent les abeilles),

- des massifs couvre sol (plantes méditerranéennes) situés notamment le long de l'avenue des Déportés (couleur verte avec quadrillage sur les plans de l'annexe 2),

Il faut aussi citer les nombreux espaces recouverts de paillage (avec utilisation de copeaux de bois) situés tout au long de la piscine et du stade qui enrichissent la terre, favorisent la biodiversité et présentent un effet de serre moins marqué qu'un sol recouvert de bitume. Ces espaces sont aussi susceptibles d'être transformés en espaces végétalisés dans un second temps, après un temps d'observation du fonctionnement des nouveaux parkings.

Au total, le bilan en terme de végétalisation est positif même si les diverses poches de parking ne sont pas toutes entourées sur les 4 côtés par des arbustes comme cela était prévu dans le projet initial.

Au-delà de ces parkings paysagers, il faut noter que le bilan en terme de plantations d'arbres dans l'espace Carcassonne doit inclure ce qui sera réalisé dans la plaine sportive avec au total un solde positif de 63 arbres (cf annexe 3 jointe)

Compte tenu de la programmation des travaux en cours, cette végétalisation ne peut être réalisée dans l'immédiat après la fin de la foire de cette année car cette opération ne peut être entreprise que lorsque l'ensemble des travaux aura été réalisé. Pour la mairie, cette végétalisation sera donc réalisée au printemps ou à l'automne 2025. De ce fait, comme cela a été mentionné dans le récent article de la Provence le format de la foire sera pour les futures éditions à partir de 2026 réduit par rapport au dispositif déployé cette année notamment du côté piscine et stade en raison du positionnement des espaces de paillages et des nouveaux arbres qui y seront plantés. S'agissant de l'édition 2025, compte tenu de divers éléments de mobilier urbain qui seront installés, le format sera déjà un peu réduit par rapport à l'édition 2024. En fonction de l'avancement des travaux, le CIQ interviendra en tant que de besoin pour faire avancer cette importante opération de végétalisation à l'automne 2024.

Ces aménagements incluent également la création d'une piste cyclable bi directionnelle installée tout le long des parkings entre ces derniers et la rangée de platanes.

En fin de réunion, trois autres questions ont été évoquées :

Élargissement du trottoir du boulevard des Poilus côté Ecole militaire par utilisation de la « banquette » accolée au mur d'enceinte de l'école. Une étude est en cours pour voir la faisabilité de l'opération. Eric Chevalier nous fera un retour rapide sur cette question.

Passerelle sur le Baret. Nous avons insisté sur la nécessité d'avancer enfin sur ce sujet et de ne pas rater l'échéance du 24 juillet 2024, date au-delà de

laquelle , toute la procédure administrative pour l'obtention d'une subvention de l'agence de l'eau devra être reprise. Eric Chevalier est conscient de l'enjeu et nous a également promis un retour rapide.

Espace de convivialité autour du kiosque à pizza. Le CIQ a rappelé sa proposition d'élargir cette zone en supprimant quelques places de parking. Eric Chevalier comprend l'intérêt de la proposition mais nous a indiqué qu'il souhaitait procéder à cette réalisation que lorsque les nouveaux parkings seront fonctionnels. Il a aussi été indiqué que le nombre total de places de parking disponibles sera identique à celui existant actuellement et ce en incluant la suppression des parkings situés entre les platanes de l'avenue des Martyrs et qui seront remplacées par des haies arbustives (voir plus haut).

Eric Chevalier a enfin indiqué qu'il avait demandé à Ménelik de réfléchir à l'usage qui pourrait être fait de la bastide du Baret en vue d'une utilisation conforme aux objectifs de Ménelik (ferme pédagogique, mise en valeur des ressources naturelles et de la biodiversité ...)

En conclusion une réunion jugée utile et positive par le CIQ.

Michel Braunstein